

Arrêté n° 2024/G-24 portant composition du jury et désignation des concepteurs de
sujets, correcteurs et examinateurs
du concours **de Garde-Champêtre Chef** - session 2024

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 94-731 du 24 août 1994 portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 94-935 du 25 octobre 1994 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté n° 2023/G-86 en date du 7 septembre 2023 portant ouverture du concours de Garde-Champêtre Chef - session 2024 ;
- VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours, effectué le 14 décembre 2023 parmi les membres de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :

- Mme Monique MARTIN, Adjoint au Maire de Munster, Présidente du Jury,
- Mme Elisabeth SCHNEIDER, Maire de Bergheim, Vice-Présidente du Jury,

Collège des fonctionnaires :

- M. Alexandre MONARD, Garde-Champêtre Chef à Figanières,
- Mme Julie BRUNSTEIN, Agent de maîtrise territorial à Riedisheim – membre de la CAP C,

Collège des personnalités qualifiées :

- M. Hervé BECK, Garde-Champêtre P^{al}, Brigade Verte du Haut-Rhin à Sultz,
- M. Philippe VANNIER, Avocat général à la cour d'appel de Colmar.

Art. 2 : Les sujets sont conçus ou testés par :

M. Hervé BECK	Garde-Champêtre P ^{al} , Brigade Verte du Haut-Rhin à Soultz
Mme Anne BOTTIGELLI	Enseignante, Fonction Publique d'Etat
M. Ahmed HADNA	Formateur indépendant
M. Alexandre MONARD	Garde-Champêtre Chef, mairie de Figanières
Mme Sylviane PETER	Attachée territoriale - Brigade Verte d'Alsace

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs :

M. Hervé BECK	Garde-Champêtre P ^{al} , Brigade Verte du Haut-Rhin à Soultz
M. Hugues DONNER	Garde-Champêtre Chef P ^{al} , chef de service police rurale, mairie de Cheval Blanc
M. Ahmed HADNA	Formateur indépendant
M. Alexandre MONARD	Garde-Champêtre Chef, mairie de Figanières

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examineurs :

Mme Julie BRUNSTEIN	Agent de maîtrise territorial à Riedisheim – membre de la CAP C
M. Hervé BECK	Garde-Champêtre P ^{al} , Brigade Verte du Haut-Rhin à Soultz
M. Hugues DONNER	Garde-Champêtre Chef P ^{al} , chef de service police rurale, mairie de Cheval Blanc
Mme Monique MARTIN	Adjoint au Maire de Munster, Présidente du Jury
M. Alexandre MONARD	Garde-Champêtre Chef à Figanières
Mme Elisabeth SCHNEIDER	Maire de Bergheim, Vice-Présidente du Jury
M. Gilles RENDLER	Directeur du Centre de Gestion du Haut-Rhin
M. Philippe VANNIER	Avocat général à la cour d'appel de Colmar
Mme Sylviane PETER	Attachée territoriale - Brigade Verte d'Alsace

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de gestion du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 15 février 2024



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2024G24

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-15T08-50-20.00 (MI250992266)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240215-2024G24-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-24 portant composition du jury et désignation des concepteurs de sujets, correcteurs et examinateurs du concours de Garde-Champêtre C.I.C. - session 2024

Date de décision : 15/02/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_compo_2024g24_GCC_pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 15/02/24 à 08:50

Par HUGELIN Marisa

Transmis

Date 15/02/24 à 08:50

Par HUGELIN Marisa

Accusé de réception

Date 15/02/24 à 08:55